



AMBASSADE DE SUISSE
EN GUINÉE

S.V.D. HANDELSA...	
No. <i>Guinea 867.5</i>	
DATE	
27. FEB. 1974 <i>V.P. 74</i>	
Division du Commerce	
Département fédéral de l'économie publique	

CONAKRY, le 25 février 1974

Avenue du Gouvernement
Immeuble «Urbaine»
Boîte postale 720
Téléphone 415-73

Réf.: 771.22(3) - FX/fm

Hf/Mo
~~TRES CONFIDENTIEL~~

*Was sagen Sie zu
diesem Brief?*

3003 B e r n e

Relations Brown Boveri/Motor Columbus avec la Guinée

Monsieur l'Ambassadeur,

Pour faciliter cet exposé, il est indispensable que je vous donne des détails sur la façon dont se règlent les affaires que traitent BROWN BOVERI et MOTOR-COLUMBUS avec le Gouvernement de la Guinée en ce qui concerne l'éclairage et l'électrification de Conakry.

Pour la première étape (éclairage)

- a) BBC = 11,6 Millions
- b) MC = 1,436 Million

Les transactions financières s'effectuent entre l'UBS de Genève et la Banque Guinéenne du Commerce Extérieur.

- 10% en 6 mensualités à 8¹/₄ % d'intérêt, payable un mois après la signature du contrat de financement
- 10% les 24ème, 30ème et 36ème mois à 7³/₄% après la signature du contrat de financement
- 10% par l'ouverture d'un accreditif irrévocable domicilié à l'UBS, payable au fur et à mesure des livraisons contre factures documentaires de mise à bord, etc..
- 70% en 16 semestrialités à 7¹/₄ %, la première venant à échéance six mois après la signature du contrat final.

Pour la deuxième étape (électrification)

- a) BBC = 17,8 Millions
- 10% en 6 mensualités à 8¹/₄ %
- 10% par l'ouverture d'un accreditif à la signature

./.

- 10% par l'ouverture d'un accreditif irrévocable payable au fur et à mesure des livraisons lors de la mise à bord
- 70% en 16 semestrialités à 8½%

b) MC = 2,5 Millions

- 10% en 6 mensualités
- 10% accreditif à la signature
- 10% un mois après la signature, par accreditif
- 70% en 8 ans et demi.

Lind kann durchgehen bei BRJ

H.

Vous constaterez qu'entre ces deux étapes, les conditions de la première étaient plus favorables à la Guinée. Ce serait une des raisons pour laquelle les autorités guinéennes hésiteraient maintenant à signer le contrat de la deuxième étape. Si les Suisses veulent arracher ce marché, ils devront faire des concessions, car sinon, il se pourrait bien que MC soit contraint de mettre un terme à ses activités en Guinée, d'autant plus que ses services sont considérés comme très chers. Quant à BBC, introduit ici par MC, il en supporterait inévitablement les conséquences.

Nos Suisses manquent-ils de souplesse dans les Affaires? Sont-ils trop honnêtes? Ou font-ils payer trop chers les risques qu'ils prennent avec la Guinée? Autant de questions auxquelles il est délicat de donner une réponse.

Cependant, très confidentiellement, je vous cite le cas d'ASTALDI, entreprise italienne de génie civil, installée en Guinée depuis environ une dizaine d'années.

Durant cette période, Astaldi a effectué des travaux pour 300 Millions de dollars en Guinée. Elle en a d'autres à exécuter pour encore bien longtemps. Astaldi paie la location des bureaux et de la somptueuse résidence de l'Ambassade de Guinée à Rome. Un employé d'Astaldi se trouve même à la chancellerie en permanence pour faciliter la tâche des Guinéens! D'autres firmes italiennes utilisent d'autres procédés. Jusqu'à maintenant, la maison précitée aurait déjà déboursé 200 millions de lires à fonds perdus soi-disant. Elle n'a pas eu de frais pour l'achat de mobilier, car semblerait-il, avant le transfert de l'Ambassade guinéenne de Bonn à Rome, l'Ambassadeur aurait profité d'acheter pour 50'000 DM de matériel et n'en aurait pas payé le premier pfennig.

En revanche, Astaldi fait ici ce qu'elle veut. ENER-

./.

GOPROJEKT, société yougoslave, avait soumissionné pour les travaux de génie civil de la première étape de l'éclairage de Conakry. Ses prix étaient inférieurs à ceux d'Astaldi, mais sans autre l'affaire fut adjugée aux Italiens.

Il existe une véritable mafia guinéenne, dont font partie Sékou KEITA, Ambassadeur à Rome, N'Faly SANGARE, Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée (B.C.R.G.), Lamine CONDE, Ministre de l'Energie et Mohamed Lamine TOURE, Ministre des Mines et de la Géologie.

Lors de l'étude du projet de la première phase, leur porte-parole, Sékou KEITA, a tenté d'obtenir une commission de 10% de BBC et MC, c'est-à-dire environ 1,2 million de francs suisses, ce que nos deux sociétés suisses ont refusé. Le contrat a tout de même été signé, car l'affaire était déjà très avancée. BBC et MC auront probablement fait un geste. Je ne puis pas le vérifier, mais il n'était peut-être pas assez important.

Actuellement ces deux firmes suisses sont dans l'attente d'une réponse guinéenne en vue de signer le contrat pour la deuxième phase. Une délégation de leurs plus hauts représentants renvoie un déplacement à Conakry de semaine en semaine et plus le temps passe, plus il y a de chances que ce marché leur échappe.

Ce manque de réalisme du côté suisse est encore aggravé par le comportement du délégué et des techniciens de MC. Il existe une telle mésentente entre eux, ainsi qu'entre les techniciens de BBC, qu'actuellement ils exposent à tous les Guinéens leur haine personnelle, si bien qu'ils sont parvenus à créer, parmi les Guinéens, des clans qui sont soit pour l'un ou soit pour l'autre de ces adversaires suisses. Un chef-monteur italien de BBC est même allé jusqu'à faire des tournées nocturnes avec des Guinéens, de façon à leur faire constater certains petits défauts d'installation, sans importance, ce qui permettait le lendemain matin aux petits techniciens guinéens de faire des reproches à nos compatriotes pour des travaux déjà enfouis et normalement incontrôlables pour eux.

Nos deux sociétés, par leur attitude ont-elle s tué la poule aux oeufs d'or? Ce serait regrettable, car le problème de l'électricité en Guinée devrait se réaliser en une douzaine d'étapes et il serait déplorable que pour les raisons énumérées elles soient k.o. après le premier round.

Pour terminer cet exposé, j'ajoute que les garanties italiennes contre les risques à l'exportation atteignent un taux de 80%, tandis que nous ne pouvons pas dépasser le 70%. Il s'agit là d'un autre désavantage.

./.

Handwritten notes:
dans le des ERF-
projet antérieur,
mille milliards
sans inscription,
2.3.74 Hf

J'ai recueilli ces informations, d'une part, de l'Ambassadeur d'Italie et, d'autre part, du Délégué commun de MC et BBC (M. Huon), ainsi que lors d'entretiens personnels avec divers techniciens de ces deux entreprises et d'Astaldi.

Copies de la présente sont adressées à la Direction politique du DPF et à Monsieur Jean Richard, Ambassadeur de Suisse à Dakar, pour leur information.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i.



Benoît FROCHAUX